



Le secteur vacances de



ÉTÉ 2026

Dernière
mise à jour
le : 08/01/26

BRÉGNIER-CORDON
AIN

COLONIE COURT METRAGE
(10-14 ANS)

001 008 001

Vacances Pour Tous - 21 Rue St Fargeau – CS 72021 – 75989 PARIS Cedex 20

AGREMENT : agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative – CGOL. Agrément du ministère du Tourisme n° AG-075-95-0063 - Reconnue d'utilité publique par décret du 31/5/1930. Concession de Service Public du ministère de l'éducation nationale par décret du 8/1/1985 - Agrément National d'organisme de tourisme social et familial N° 06.07.04. délivré par le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi. Membre Actif : UNAT -FIYTO -BITS - Maison de la France. N°d'identification intracommunautaire : FR 06 775 666 415.Garante financière : UNAT Paris. Responsabilité civile : APAC Paris

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Adresse du centre :

La Maison des Isles du Rhône
139 rue espace du Rhône
Lieu-dit La Bruyère
01300 Brégnier-Cordon

Pour accéder au centre : autoroute A43 sortie 10 ou A42 sortie 8

Horaires d'arrivée au centre : **vers 17h**

Horaires de départ du centre : **vers 12h (après la projection du court métrage)**

TRANSPORT

En train et/ou en mini-bus depuis Bourg-en-Bresse ou Lyon.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : dîner

Dernier repas inclus : petit-déjeuner

SITE

► Situation géographique

La Maison des Isles est située sur la commune de Brégnier-Cordon, à 20km de Belley et 80km de Bourg-en-Bresse dans le département de l'Ain. Elle occupe l'intérieur du coude que dessine le Rhône et se trouve donc aux confins des départements de la Savoie (au sud-est) et de l'Isère (à l'ouest).

La commune de Brégnier-Cordon se situe au cœur de la Réserve Naturelle du Haut-Rhône qui s'allonge sur 25 kilomètres et constitue la plus grande réserve fluviale forestière de France. La réserve est aussi classée site Natura 2000. Plusieurs sentiers pédestres au départ du centre permettent de découvrir cet espace protégé.





► Cadre de vie

Située au cœur d'un espace rural préservé entre montagne du Bugey et Réserve Naturelle du Haut-Rhône, la Maison des Isles a été conçue spécialement pour l'accueil des groupes et offre le confort d'espaces de détente et de restauration conviviaux, ainsi que des salles de travail et d'activités.

L'hébergement a été pensé comme un grand navire amarré au bord du fleuve, de quoi faire marcher l'imagination !

Le centre est un bâtiment sur 5 niveaux, prévu pour accueillir une 50aine d'enfants, en 16 chambres de 4 lits.

La moitié des chambres est équipée de **cabinet de toilette (lavabo et douche)**, l'autre moitié uniquement de **lavabos**. Des sanitaires complets avec douches, WC et lavabos (dont salle de bain adaptée) occupent le centre de l'étage. **Toutes les chambre disposent de rangements, penderies, coin bureau.**



A l'extérieur, une cour fermée avec des haies et une grande pelouse arborée dans un espace clos permettent les jeux de ballons et de raquettes. Plus loin, au village, des terrains de sport sont à disposition (foot, basket ou volley).

La Maison des Isles est labélisée **Tourisme & Handicaps** depuis 2012 pour les 4 déficiences et dispose de 4 chambres PMR. Nous essayons d'accueillir tous les enfants en séjour, quelle que soit la nature de leur handicap, dès lors que nous estimons que les conditions sont réunies pour lui faire passer un séjour agréable en garantissant sa sécurité physique et affective.

► **Effectif du groupe** : maximum 24 enfants (de 10 à 14 ans).

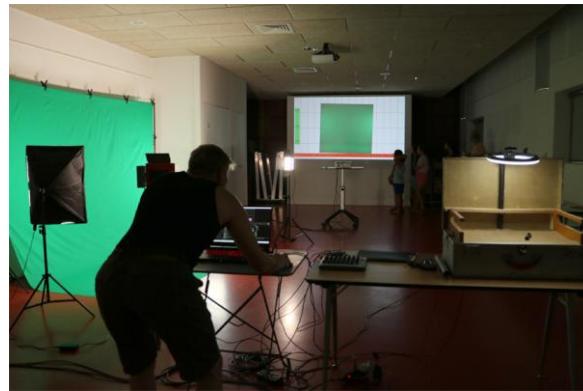
ACTIVITÉS

De l'invention d'un scénario au tournage, participe à chaque étape de la réalisation d'un film court, le temps d'une semaine immersive dans l'univers du cinéma !!!

Encadré par des professionnels et équipé de tout le matériel nécessaire (caméra, micros, fond vert...), tu découvriras les grandes étapes de la création d'un film : écriture du scénario, tournage et montage. Chaque participant aura son rôle à jouer, que ce soit derrière ou devant la caméra : acteur, caméraman, scénariste ou accessoiriste. Une expérience unique pour stimuler ton imagination, développer ton esprit d'équipe et repartir avec un film et ton nom au générique à la fin du séjour, que tu pourras partager avec tes proches !

L'activité « court métrage » se fera sous la direction de 2 intervenants professionnels de *La Compagnie du 13^{ème} Quai* qui, depuis 1998, (ou depuis plus de 25 ans) développe une démarche artistique basée sur une forte polyvalence par la création d'œuvres contemporaines mélangeant les arts et les esthétiques scéniques : <https://www.compagnie13quai.com/>

Une projection du court métrage devant les parents sera organisée le dernier jour de la colo !!!



Et pour compléter ce séjour déjà riche en émotions, place à des activités variées et des veillées inoubliables : **activités nature, activités sportives, grands jeux, activités manuelles...**

Après le dîner, les **soirées animées et festives** seront proposées par l'équipe d'encadrement du centre pour assurer à tous bonne humeur et convivialité.

Un programme complet pour vivre une aventure pleine de découvertes, d'amitié et de souvenirs impérissables !

ORGANISATION DU SÉJOUR

► Équipe d'encadrement

L'équipe est composée d'un directeur permanent, un/une animateur/trice pour 12 enfants, des personnes de service pour assurer l'entretien des locaux, une cuisinière économie pour la préparation des repas.

Les animateurs/trices, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présent.e.s, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

Un/une assistant/e sanitaire a la charge du suivi sanitaire des enfants.

► Vie collective

Le réveil est échelonné afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun sauf lorsqu'une activité nécessite d'arriver plus tôt.

Le coucher s'effectue après une veillée adaptée à l'âge et à l'état de fatigue des enfants.

La toilette est effectuée chaque matin. Les animateurs encadrent ce temps et aident les enfants s'ils en ont besoin. Chaque jour avant le dîner, les enfants prennent une douche.

► Alimentation

Pour un maximum de qualité, la nourriture proposée sera cuisinée sur place avec beaucoup de produit frais et avec des productions locales et biologiques. Dans un souci d'équilibre et de découverte, les habitudes alimentaires de votre enfant peuvent être changées : nouvelles saveurs, repas de cultures différentes, repas sans viande (la protéine animale étant dans ce cas remplacée par de la protéine végétale), cette démarche sera expliquée et relayée par l'équipe pédagogique auprès de votre enfant.

Allergies alimentaires : il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (Projet d'accueil individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter le document relatif au droit à l'image dans votre espace client.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

► Trousseau

Nous conseillons vivement des vêtements et linge simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est recommandé de marquer le linge et les vêtements, ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type est jointe à titre indicatif. Elle vous permettra de dresser un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les enfants de 8-11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un membre de l'équipe avec l'enfant.

► Linge

Le linge n'est pas lavé pendant le séjour, sauf problèmes particuliers. Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

► Argent de poche

10€ à 15€ sont largement suffisants pour ce séjour. Ils seront à placer dans une enveloppe sur laquelle figureront Nom et Prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe.

Attention, seul l'argent de poche remis aux animateurs/trice en début de séjour sera couvert par notre association en cas de vol.

► Santé

Veuillez remplir avec attention et sans omission la **FICHE SANITAIRE** sur votre espace client en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, **il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments** que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou à l'animateur présent au départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont, ensuite, adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

► Utilisation du téléphone mobile

Pour le bon déroulement du séjour et pour éviter les problèmes de perturbation des activités et d'utilisation des images, les téléphones portables seront systématiquement récupérés à leur arrivée sur le centre. Ils seront restitués temporairement durant les temps calmes prévus.

► Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes numériques, consoles...). Ils ne sont pas couverts par notre assurance.

Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constats et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, IPod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à compléter sur votre espace client :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

Nom et prénom de l'enfant :

Dates du séjour :

Veuillez indiquer la **totalité des objets emportés par votre enfant**, y compris sa tenue de départ en séjour et éventuellement montre, peluche, lunettes de vue, appareil photo jetable et objets divers.

Tous les vêtements, chaussures et accessoires doivent être marqués aux nom et prénom (noms tissés cousus ou au stylo indélébile, de préférence).

Les objets de valeur (bijoux, jeux électroniques, téléphone mobile, CD, etc....) ne sont pas couverts par notre assurance. En cas de perte, vol ou détérioration, aucun dédommagement ne pourra être envisagé. Nous vous déconseillons de les amener sur le centre.

EFFETS A EMPORTER	QUANTITÉS				Observations
	Nbre conseillé	Noté par le parent	A l'arrivé eau Centre	Au départ du Centre	
PROPRETÉ	Serviettes de table	1			
	Serviettes de toilette	1			
	Gants de toilette	1			
	Sacs à linge sale	1			
	Crème solaire indice 50	1			
	Trousse de toilette avec : brosse à dents dans unétui, dentifrice, savonnette ou gel douche, shampooing, peigne ou brosse à cheveux	1			
VÊTEMENTS	Paires de chaussettes	7			
	Slips ou caleçons ou culottes	7			
	Chemises de nuit ou pyjamas	1 ou 2			
	Shorts ou bermuda	4			
	Pantalon ou jeans	2			
	Jupes ou robes	2			
	Jogging	1			
	Pull ou gilet à manche longue	2			
	Blouson ou veste	1			
	T-shirts manches courtes	7			
	T-shirts ou polos manches longues	1			
	Coupe-vent ou k-way	1			
CHAUSSURES	Baskets	1 P			
	Bottes de pluie (optionnel)	1 P			
	Pantoufles (obligatoire)	1 P			
DIVERS	Sac à dos	1			
	Gourde, et lunette de soleil	1			
	Mouchoir en coton ou en papier	1			
	Enveloppes timbrées et papier à lettres				
	Argent de poche (<i>à placer dans une enveloppe</i>)				



La Compagnie du 13^{ème} Quai

Autorisation de prise et de publication de sons / Photos / Vidéos Avec cession de droits d'exploitation.

Je soussigné(e),.....

Demeurant (adresse).....

autorise La Compagnie du 13^{ème} Quai à utiliser les sons / photos / vidéos prises dans le cadre du travail réalisé avec l'artiste Guillaume BERTRAND pour le projet Colonie Court Métrage – Ligue de l'enseignement FOL 01.
J'autorise la Compagnie du 13^{ème} Quai à stocker les sons / photos / vidéos sur tous supports qui lui conviendra.

J'autorise La Compagnie du 13^{ème} Quai à diffuser les sons / photos / vidéos par tous moyens connus et à venir pour servir le projet « Colonie Court Métrage – Ligue de l'enseignement FOL 01 » et sa communication auprès des publics. (Espaces publics, théâtre, site internet, presse et autres supports de communication...)

Je suis informé(e) que, compte tenu des caractéristiques du réseau Internet qu'est la libre captation des informations, La Compagnie du 13^{ème} Quai ne peut être tenue comme responsable d'une mauvaise utilisation de l'image.

Je cède mes droits d'exploitations de ces sons / photos / vidéos à titre gracieux.

La Compagnie du 13^{ème} Quai ne pourra en aucun cas céder ces droits à un tiers, même gracieusement, sans que j'en ai préalablement donné mon accord.

Cette autorisation est valable sans limite de temps sauf celle définie par la loi et la jurisprudence.

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,

Parent de l'enfant mineur (nom prénom de l'enfant)

Né(e) le autorise ce dernier à participer à ce projet organisé par la Compagnie du 13^{ème} Quai.

Personne à prévenir en cas de nécessité

Mme / M

Téléphone(s).

En cas d'accident, nous autorisons à faire hospitaliser notre enfant dans le centre hospitalier le plus proche du lieu de résidence.

Date / signature du participant (et du représentant légal pour les mineurs)